



Le mot du Maire

JANVIER- MARS 2019

Bonjour à tous,

Depuis le 1^{er} janvier, notre commune, par la volonté du conseil municipal que je remercie de nouveau, fait partie maintenant de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE).

C'est une page qui vient de se tourner ; une page qui fait suite à d'autres et qui ne sera sans doute pas la dernière dans ce mouvement qui nous amène à une redistribution des rôles entre la commune et la communauté d'agglo.

Les raisons de ce choix vous ont été communiquées, à plusieurs reprises, par voie de presse et par le biais de la Feuille de Saule. Ce choix répondait aux attentes et inquiétudes de notre fusion avec Roumois/Seine. Désormais notre situation est clarifiée et nous allons pouvoir construire ensemble l'avenir de notre commune, de notre territoire.

Depuis septembre 2018, les échanges et les réunions de travail se succèdent et se poursuivront encore en ce début d'année 2019. Tous les changements que nous allons vivre vont apporter des points à caractère positif dont la plupart seront à effet immédiat et d'autres à effet différé ; l'année 2019, année de transition, année d'intégration.

La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif ne subira aucun changement pour 2019.

La collecte des ordures ménagères aura lieu le lundi et celle du tri sélectif une semaine sur deux.

Les colonnes d'apport volontaire, telles que le verre, le papier et les cartonnettes, sont maintenues en lieu et place. Je compte sur votre civisme pour participer à cet effort de tri.

Je vous rappelle que pour optimiser utilement votre tri de journaux et prospectus, l'association pour les enfants met à votre disposition des bacs aux écoles. Le produit récolté sera vendu au profit de la coopérative scolaire :

« Jeter utiles »
nos enfants en seront les bénéficiaires .

Par contre, les cartons continueront d'être acheminés à la déchetterie et rien ne sert de les sortir avec vos poubelles, voire de les déposer aux pieds des colonnes d'apport volontaire : ils seront laissés sur place par le collecteur.

Une convention avec la CASE et le Syndicat de destruction des ordures ménagères (SDOMODE) nous permettra de continuer à bénéficier de la déchetterie d'Amfreville.

Une nouveauté dans le service à la population avec la mise en place d'un ramassage des déchets verts à l'horizon 2021.

Le centre de loisirs continuera d'accueillir nos écoliers sur le temps périscolaire et extrascolaire. Aucun bouleversement pour les enfants et les familles, **seulement un petit changement sur l'horaire de fin de journée qui se terminera à 18h30** au lieu de 19h00.

L'assainissement deviendra une compétence communautaire avec notamment la suppression de la taxe de raccordement et une réduction de la taxe d'assainissement qui viendra alléger votre facture d'eau.

Le siège et les bureaux de la communauté d'agglomération Seine-Eure sont situés au 1, place Ernest Thorel 27405 Louviers. Vous pourrez y rencontrer également les services en charge de l'instruction des documents d'urbanisme.

Dans cette réorganisation, le fonctionnement de la salle des sports revient à la commune, car les équipements sportifs et la vie associative n'entrent pas dans les compétences communautaires.

Nous déplorons la fermeture de la perception au 1^{er} janvier. Ainsi l'a décidé la direction des services des finances publiques malgré

nos actions et délibérations des communes dépendantes de ce service.

La commune de La Saussaye est donc maintenant rattachée au centre des finances publiques de Louviers.

Certains d'entre vous sont inquiets pour notre agence postale communale.

La question du maintien de l'agence ne se pose pas. Je tiens à vous rassurer, ce service est toujours actif. Son fonctionnement est lié par une convention entre la Poste et la Commune.

Pour terminer, nos efforts en matière de fleurissement, d'accueil, en un mot de qualité de vie, ont été officiellement reconnus et couronnés à deux reprises.

L'attribution de la seconde fleur nous a été remise le lundi 3 décembre. Il est indéniable que cela nous incite à persévérer, à progresser, et ceci dans tous les domaines.

Été comme hiver, nous nous situons dans une stratégie de consolidation, de valorisation et de labellisation de nos acquis, une dynamique de conquête et de séduction importante pour aujourd'hui et demain. Plus que jamais, nous misons sur les vertus du fleurissement qui est aussi devenu par extension synonyme de développement durable, de préservation du milieu naturel, de valorisation du patrimoine. Et si le fleurissement incarnait une vision d'avenir ? Le fruit d'une démarche entreprise depuis 2014, notre volonté commune étant désormais d'aller vers une troisième fleur.

À vous tous, en ce début d'année 2019, je vous présente mes vœux de bonheur, de santé, de réussite, d'accomplissement personnel, d'amitié et de solidarité.

Très Cordialement,

Le Maire,
Didier GUÉRINOT

Centre de Loisirs

La compétence est reprise par la Communauté de l'Agglomération Seine Eure à partir du 1^{er} janvier 2019. Ce changement ne devrait que peu impacter votre organisation familiale. Votre enfant y trouvera la stabilité qui lui est nécessaire; La direction est toujours confiée à Mme Valérie MAINIÉ et les animateurs et animatrices qu'il connaît déjà bien, resteront ses interlocuteurs.

La qualité de l'accueil et des animations sera maintenue. De nouveaux projets vous seront proposés dans le cadre des vacances d'été (stages de découverte, camps à la base Lery Poses, stages sportifs et équitation....)

Le principal changement sera, pour vous, le **Portail Famille, accessible depuis le site internet de la Case**. Ce site va vous permettre de constituer le dossier administratif, de recevoir des informations, d'inscrire votre enfant et régler vos factures.

La tarification qui vous est actuellement appliquée sera maintenue durant l'année 2019.

L'accueil au centre de loisirs sera de **7h00 le matin à 18h30 le soir**.

Le service Enfance Jeunesse Seine Eure reste à votre disposition pour toute information Vous pouvez les contacter au **02.32.50.85.50**, ou par internet : <https://www.agglo-seine-eure.fr/>. Rubrique : Portail famille ou « vos démarches en ligne »

L'Association Pour les Enfants, en collaboration avec le corps enseignant et avec le soutien de la mairie, programme une action gratuite, éco-citoyenne, qui concerne tous les habitants de la commune, et qui permettra de financer les projets scolaires pour les enfants des écoles, tout en agissant pour l'environnement. Il vous suffit pour y contribuer, de **conserver les journaux, magazines, prospectus, papiers, annuaires, catalogues, et les suremballages et de les déposer :**

- soit dans les containers jaunes situés aux abords des différentes écoles et du centre de loisirs.
- soit pendant les **permanences 12 janvier, 2 février**, qui se situeront au stand de vente de gâteaux sur le marché du samedi matin sur la place de la mairie.
- soit dans la benne qui sera mise à disposition par la société SDOMODE **UNIQUEMENT les 15/16/17 mars 2019** rue de Bostenney sur le parking à côté du centre de loisirs. Plus vous apporterez de papiers, plus il y aura d'argent collecté!



QUELQUES RAPPELS IMPORTANTS



Fermeture de la Trésorerie
le 1^{er} janvier 2019

Les administrés devront se rapprocher du Centre des Finances Publiques de **LOUVIERS**
☎ 02.32.25.71.00



La commune est heureuse de vous annoncer sa **deuxième fleur**



INTOXICATION - MONOXYDE DE CARBONE

Les conseils:

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :

- * avant chaque hiver, faire systématiquement **vérifier et entretenir les installations** de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- * tous les jours, **aérer au moins dix minutes**, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- * **respecter les consignes d'utilisation** des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- * placer impérativement les **groupes électrogènes à l'extérieur** des

bâtiments; **ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage** : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

Les effets:

Le monoxyde de carbone (CO) est un **gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant**.

Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure.

L'intoxication au monoxyde de carbone se produit après l'inhalation de ce gaz, issu de la combustion des matières organiques dans des

conditions d'apport insuffisant en oxygène, ce qui empêche l'oxydation complète en dioxyde de carbone (CO2). Le monoxyde de carbone provoque l'intoxication en se fixant sur les globules rouges (via la respiration et les poumons) et en empêchant ces globules de véhiculer correctement l'oxygène dans l'organisme.

Maux de têtes, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter.

Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone. Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant **le 15 ou le 112**.





LES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

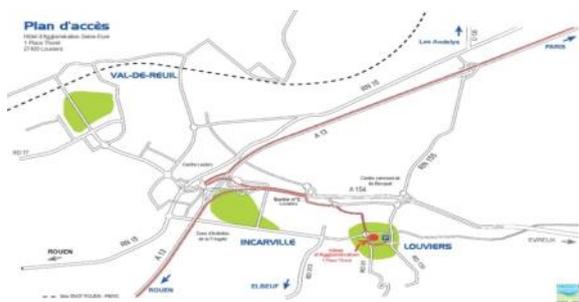
- ✓ Développement économique.
- ✓ Aménagement de l'Espace Communautaire.
- ✓ Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire.
- ✓ Politique de la ville dans la communauté.
- ✓ Accueil des gens du voyage.
- ✓ Collecte et traitement des déchets.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- ✓ Voirie.
- ✓ Assainissement.
- ✓ Eau.
- ✓ Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.
- ✓ Action sociale d'intérêt communautaire comportant un volet CIAS.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- ✓ Boucle locale de télécommunications.
- ✓ Accès aux Technologies de l'Information et des Communications.
- ✓ Rivières.
- ✓ Espaces naturels.
- ✓ Développement des énergies renouvelables.
- ✓ Elaboration du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces public.
- ✓ Enfance jeunesse.
- ✓ Création, entretien et exploitation d'infrastructures de charges nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides



SERVICE PROPRETÉ

CE QUI NE CHANGE PAS :

- ✓ La collecte des déchets reste effectuée par Roumois Seine et son prestataire Derichebourg jusqu'au 31/12/2020.
- ✓ La collecte des points d'apport verre et papier/cartons reste effectuée par le SDOMODE jusqu'au 31/12/2020.
- ✓ Pas de mise en place de collecte de déchets végétaux en porte à porte avant 2021.
- ✓ Accès maintenu à la déchèterie d'Amfreville Saint-Amand. (convention).



CE QUI CHANGE :

- ✓ Subvention pour l'achat de tondeuses exclusivement mulching et broyeurs, pour des achats qui seront effectués en 2019.
- ✓ Subventions couches lavables, pour des achats qui seront effectués en 2019.
- ✓ Opération poules : la CASE donne 2 poules aux personnes qui n'en disposent pas.
- ✓ Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères va baisser de 16 % à 14,2% en 2019.
- ✓ Balayage des bordures caniveaux pris en charges par la CASE une fois par mois.
- ✓ Un composteur par foyer gratuit. Contenance de 800 L, en bois. Inscriptions auprès du services propreté au 02.32.50.85.64. Celui-ci sera à retirer à la déchèterie de Val de Reuil.



INFOS PRATIQUES

Mairie :



Les bureaux de la mairie seront fermés tous les samedis des vacances scolaires

Réforme électorale - 1^{er} janvier 2019

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre : actuellement, passé cette date et sauf cas limitativement définis, l'électeur ne peut voter à aucun scrutin de l'année suivante. De façon à permettre l'instruction d'éventuels recours sur cette décision, il subsiste une date

limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée dans le cas général au 6^e vendredi précédant le scrutin. Les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont reçues et instruites tout au long de l'année .



Janvier

04 janvier à 18h00 - Assemblée générale

Organisée par l'A.S.P.S. à l'espace animation

Infos : M Chollet : 02 35 81 60 61

09 janvier à 16h00 - Comité de lecture

Organisé par l'association Mieux Vivre Au Manoir Saint-Nicolas. Sélection des livres pour le prix du salon et le prix du polar.

infos & réservation 02 35 87 51 21 ou mieuxvivre.asso@free.fr

12 janvier à 18h00 - Vœux du Maire

À l'espace animation. Infos : 02.35.87.83.13

12 janvier de 9h00 à 12h00 - Vente de galettes des Rois et de vin chaud

8€ la part. Galettes artisanales. Organisée par l'APE sur la place du marché.

Infos : Mme LECLERC 06.20.01.39.61

15 janvier dès 14h00 - Généalogie

Réunion d'échanges généalogiques

organisée par le cercle généalogique, dans la salle de réunion de l'espace animation.

Infos : M. DELAMARE : 06 31 92 76 59

18 janvier à 20h00 - Cycle cinéma

Organisé par l'association Mieux Vivre

Soirée au cinéma d'Elbeuf avec projection du film « ma fille » (2018) de Naidra Ayadi sur une adaptation du livre de Bernard Clavel « Le voyage du père ». Séance suivie d'un débat avec la participation d'un représentant de la Gendarmerie et d'un juriste.

Tarif unique 5€ covoiturage sur demande. infos & réservation 02 35 87 51 21 ou mieuxvivre.asso@free.fr

19 janvier à 17h30 - Assemblée générale de l'AVALS, suivi d'un repas

Organisée par l'AVALS à l'espace animation

Infos : M. LAVICE : 02 35 37 94 77

26 janvier à 18h30 - Assemblée générale de Gym-Rando

À l'espace animation. Infos : 02 35 87 87 59

Février

2 février dès 19h 30 - Soirée paëlla et dansante

15€ par adulte/6€ par enfant.

Organisée par l'APE à l'espace animation.

Infos : Mme LECLERC 06.20.01.39.61

2 février dès 19h30 - Soirée adhérents **Cenologie**

Organisée par l'association Mieux Vivre .

infos & réservation 02 35 87 51 21 ou mieuxvivre.asso@free.fr

6 février dès 16h00 - Comité de lecture

Organisé par l'association Mieux Vivre au Manoir

Délibération pour l'attribution des prix du salon et prix du polar.

infos & réservation 02 35 87 51 21 ou mieuxvivre.asso@free.fr

19 février dès 14h00 - Généalogie

Réunion d'échanges généalogiques

organisée par le cercle généalogique, dans la salle de réunion de l'espace animation.

Infos : M. DELAMARE : 06 31 92 76 59

Mars

1^{er} mars de 16h00 à 19h00 - Porte ouverte à la bibliothèque

Pour tous. En présence de l'auteur Philippe GOURDIN qui animera une conférence-débat à partir de 17h30 au manoir Saint-Nicolas.

Infos : Mme CHOLLET : 06.44.13.97.93

2 mars - Foire aux jouets et à la puériculture

organisée par le Judo Club., à l'espace animation.

Infos et réservation : M GANTIER : 06.63.69.46.42

3 mars - Loto

Organisé par le Judo club à l'espace animation.

Infos et réservation : M GANTIER : 06.63.69.46.42

09 mars - Soirée surprise

Venez nombreux !

Organisée en partenariat avec l'A.S.P.S. et le C.L.O.S. à l'espace animation.

Infos : M Chollet (A.S.P.S.) : 02 35 81 60 61 ou M. JULIEN (C.L.O.S.) : 06 65 17 53 86

10 mars - Boum des enfants

Organisée par l'A.P.E. à l'espace animation.

Infos : Mme LECLERC 06.20.01.39.61

16 mars à 12h00 - Repas des séniors

À l'espace animation, voir informations ci-dessous.

Infos : mairie : 02 35 87 83 13

18 au 22 mars - Rencontre d'auteurs

Organisée par l'association Mieux Vivre.

Toute la semaine, de nombreuses rencontres d'auteurs jeunesse, de scénaristes et illustrateurs BD se dérouleront dans les écoles du canton, les collèges et les lycées dans un cadre du salon du livre de la Saussaye

infos : 02 35 87 51 21 ou mieuxvivre.asso@free.fr

19 mars dès 14h00 - Généalogie

Réunion d'échanges généalogiques

organisée par le cercle généalogique, dans la salle de réunion de l'espace animation.

Infos : M. DELAMARE : 06 31 92 76 59

23 mars - Stage de Yoga Iyengar

De 15h45 à 17h45 dans la salle du manoir, espace Saint Nicolas avec Estelle DAUZOU Les stages de Laurent RENAULT de Qi gong et Tai Chi auront lieu le dimanche 8 avril.

Infos : Mme FROELICH : 06 80 68 12 17

Site : qiqongtaichiyogaclubdelasaussaye.fr

24 mars - 10^{ème} Salon du livres

Organisé par Mieux Vivre, à l'espace animation. Avec des rencontres dédicaces d'auteurs, café littéraires, animations autour du livre, de la lecture, de l'écriture. Prix du salon, prix du polar, prix des jeunes lecteurs A 14h remise des prix aux lauréats des concours. Entrée et animations gratuites tout publics.

infos & réservation 02 35 87 51 21 ou mieuxvivre.asso@free.fr

30 mars - Vente de gâteau de 9h00 à 12h00

Organisée par l'APE sur la place du marché

Infos : Mme LECLERC : 06.20.01.39.61

Inscription au repas des séniors (65 ans et +)

Le conseil municipal, et le C.C.A.S. sont heureux de vous inviter à déguster un repas sur le thème du Cinéma

samedi 16 mars, à 12h00, à l'espace animation.

Pour participer au repas, veuillez contacter la mairie au plus tard le **vendredi 1^{er} mars** au 02 35 87 83 13 ou par mail à l'adresse suivante : contact@lasaussaye.fr

Naissances :

13 novembre : Rebecca RIDEL CAPLIER

08 décembre : Maylan LANGUERRE



Mariages :

22 septembre : Laurent LETELLIER & Anthinea DUBREUIL

20 octobre : Olivier CLÉMENCE & Marianne ALLEAUME



04 octobre : Michel DELALANDRE (74 ans),

07 octobre : Jean LANIEPCE (70 ans),

Décès : 29 octobre : Michel LEROY (86 ans),

19 décembre : Simonne ALLAIS (92 ans),

28 décembre : Victorien COURTAUT (92 ans).

